L'UNION SPIRITE

BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

M. AUGUSTE BEZ

Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité.
(*Evang. selon* S. JEAN, C. IV, V. 24.)

PREMIÈRE ANNÉE N° 16 22 SEPTEMBRE 1865

TABLE DES MATIÈRES DU N° 16

BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

L'*Union spirite bordelaise* paraît les 1er, 8, 15 et 22 de chaque mois, par livraisons de 24 pages, avec couverture imprimée. Elle forme *tous les trois mois* un beau volume de 300 pages environ, avec table des matières et couverture spéciales.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr. ; trois mois, 3 fr. 50.

On s'abonne en envoyant le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.

Des dépôts de *l'Union spirite bordelaise* sont établis :

A Bordeaux, chez les principaux libraires.

A Paris, chez Ledoyen, libraire-éditeur, galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

A Lyon, chez Duperret, libraire-éditeur, rue Bourbon.

A Marseille, chez Ch. Bérard, libraire-éditeur, 22, rue Noailles.

A Toulouse, chez Gimet, libraire-editeur, rue des Balances.

Prix du numéro séparé : 30 centimes.

AVIS

L'Union spirite bordelaise sera servie sans rémunération pendant

6 mois aux abonnés à la 3e année de *la Ruche spirite bordelaise.*

4 mois aux abonnés à la 2e année complète du *Sauveur des Peuples.*

EN VENTE

Dans les bureaux de l'UNION SPIRITE BORDELAISE :

La Ruche spirite bordelaise, 1re et 2e année. Chaque année un beau volume grand in-8° de 400 pages. Prix, chaque. . . . . .F. 5

Le Sauveur des Peuples, 1re année, collection complète avec couverture et table des matières. Prix. 5

Ce qui a paru de la seconde année. 2

La Voix d'Outre-Tombe, collection complète. 3

L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE N° 16. 22 SEPTEMBRE 1865.

AVIS

Nous prenons la liberté de rappeler aux anciens abonnés du SAUVEUR DES PEUPLES *qu'avec le présent numéro finit leur droit à recevoir sans rétribution l'*UNION SPIRITE BORDELAISE. *Nous prions donc ceux qui seraient dans l'intention de continuer à recevoir notre Revue, de nous faire parvenir immédiatement le montant de leur abonnement, soit en timbres-postes, soit en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.* A. B.

GUÉRISON D'UNE FRACTURE

PAR LA MAGNÉTISATION SPIRITUELLE

Nos lecteurs se rappellent sans doute le cas de guérison presque instantanée d'une entorse, opérée par l'Esprit du docteur Demeure, peu de jours après sa mort, et que nous avons rapporté dans la *Revue* du mois de mars dernier, ainsi que le récit de la scène touchante qui eut lieu à cette occasion. Cet excellent Esprit vient encore de signaler son bon vouloir par une cure plus merveilleuse encore sur la même personne. Voici ce qu'on nous écrit de Montauban, le 14 juillet 1865 :

L'Esprit du docteur Demeure vient de nous donner une nouvelle preuve de sa sollicitude et de son profond savoir. Voici à quelle occasion :

Dans la matinée du 26 mai dernier, Mme Maurel, notre médium voyant et écrivain mécanique, faisait une chute malheureuse et se cassait l'avant-bras, un peu au-dessous du coude.

Cette fracture, compliquée de foulures du poignet et du coude, était bien caractérisée par la crépitation des os et l'enflure qui en sont les signes les plus certains.

Sous l'impression de la première émotion produite par cet événement, les parents de Mme Maurel allaient chercher le premier médecin venu, lorsque celle-ci, les retenant, prit un crayon et écrivit médianimiquement de la main gauche : » N'allez pas chercher un médecin; je me charge de cela. DEMEURE. » On attendit donc avec confiance.

D'après les indications de l'Esprit, des bandelettes et un appareil furent immédiatement confectionnés et placés. Une magnétisation spirituelle fut ensuite pratiquée par les bons Esprits, qui ordonnèrent provisoirement le repos.

Dans la soirée du même jour, quelques adeptes, convoqués par les Esprits, se réunirent chez Mme Maurel, qui, endormie par un médium magnétiseur, ne tarda pas à entrer en somnambulisme. Le docteur Demeure continua alors le traitement qu'il n'avait qu'ébauché le matin, en agissant mécaniquement sur le bras fracturé. Déjà, sans autre secours apparent que sa main gauche, notre malade avait enlevé prestement le premier appareil, les bandelettes seules ayant été maintenues, lorsqu'on vit ce membre prendre insensiblement, sous l'influence de l'attraction magnétique spirituelle, diverses positions propres à faciliter la réduction de la fracture. Il semblait être alors l'objet d'attouchements intelligents, surtout au point où devait s'effectuer la soudure des os; il s'allongeait ensuite sous l'action de tractions longitudinales.

Après quelques instants de cette magnétisation spirituelle,

Mme Maurel procéda seule à la consolidation des bandelettes et à une nouvelle application de l'appareil, consistant en deux planchettes se rattachant entre elles et au bras au moyen d'une courroie. Tout s'était donc passé comme si un chirurgien habile eût opéré visiblement; et, chose curieuse, on entendait pendant le travail ces mots qui, sous l'étreinte de la douleur, s'échappaient de la bouche de la patiente : « Ne serrez pas si fort!... vous me faites mal!... » Elle voyait l'Esprit du docteur, et c'est à lui qu'elle s'adressait, le suppliant de ménager sa sensibilité. C'était donc réellement un être invisible pour tous excepté pour elle, qui lui faisait serrer le bras, en se servant inconsciemment de sa propre main gauche.

Quel était le rôle du médium magnétiseur pendant ce travail? Il paraissait inactif à nos yeux; sa main droite appuyée sur l'épaule de la somnambule, il contribuait pour sa part au phénomène, par l'émission des fluides nécessaires à son accomplissement.

Dans la nuit du 27 au 28, Mme Maurel, ayant dérangé son bras par suite d'une fausse position prise pendant son sommeil, une forte fièvre s'était déclarée pour la première fois; il était urgent de remédier à cet état de choses. On se réunit donc de nouveau, le 28, et une fois le somnambulisme déclaré, la chaîne magnétique fut formée, sur l'invitation des bons Esprits. Après plusieurs passes et diverses manipulations, en tout semblables à celles décrites plus haut, le bras fut remis en bon état, non sans avoir fait éprouver à cette pauvre dame de bien cruelles souffrances. Malgré ce nouvel accident, le membre se ressentait déjà de l'effet salutaire produit par les magnétisations antérieures; ce qui suit le prouve, du reste. Débarrassé momentanément de ses planchettes, il reposait sur des coussins, lorsque tout à coup il fut élevé à quelques centimètres dans une position hori-

zontale et dirigé doucement de gauche à droite et réciproquement; il s'abaissa ensuite obliquement et fut soumis à une nouvelle traction. Puis les Esprits se mirent à le tourner, à le retourner dans tous les sens, et de temps à autre, en faisant jouer adroitement les articulations du coude et du poignet. De tels mouvements automatiques imprimés à un bras fracturé, inerte, étant contraires à toutes les lois connues de la pesanteur et de la mécanique, c'est à l'action fluidique seule que l'on peut en attribuer la cause. Si ce n'eût été la certitude de l'existence de cette fracture, ainsi que les cris déchirants de cette malheureuse dame, j'aurais eu beaucoup de peine, je l'avoue, à admettre ce fait, l'un des plus curieux que la science puisse enregistrer. Je puis donc dire, en toute sincérité, que je m'estime très heureux d'avoir pu être témoin d'un pareil phénomène.

Les 29, 30, 31 et jours suivants, des magnétisations spirituelles successives, accompagnées de manipulations variées de mille manières, apportèrent un mieux sensible dans l'état général de notre malade; le bras prenait tous les jours de nouvelles forces. Le 31 surtout est à signaler, comme marquant le premier pas fait vers la convalescence. Ce soir-là deux Esprits qui se faisaient remarquer par l'éclat de leur rayonnement, assistaient notre ami Demeure; ils paraissaient lui donner des avis, et celui-ci se hâtait de les mettre en pratique. L'un d'eux même se mettait de temps en temps à l'œuvre, et, par sa douce influence, produisait toujours un soulagement instantané. Vers la fin de la soirée, les planchettes furent enfin définitivement abandonnées, et les bandelettes restèrent seules pour soutenir le bras et le maintenir dans une position déterminée. Je dois ajouter que, en outre, un appareil de suspension venait ajouter à la solidité suffisante du bandage. Ainsi, le sixième jour après l'accident, et malgré la fâcheuse rechute survenue le 27, la fracture était

dans une telle voie de guérison, que l'emploi des moyens mis en usage par les médecins pendant trente ou quarante jours était devenu inutile. Le 1 juin, jour fixé par les bons Esprits pour la réduction définitive de cette fracture, compliquée de foulures, on se réunit le soir. Mme Maurel, à peine en somnambulisme, se mit à dérouler les bandelettes qui entouraient encore son bras, en lui imprimant un mouvement de rotation si rapide, que l'œil avait peine à suivre les contours de la courbe qu'il décrivait. A partir de ce moment, elle se servait de son bras comme d'habitude; elle était guérie.

A la fin de la séance eut lieu une scène touchante qui mérite d'être rapportée ici. Les bons Esprits, au nombre de trente, formaient dans le commencement une chaîne magnétique parallèle à celle que nous formions nous-mêmes. Mme Maurel s'étant mise, par la main droite, en communication directe successivement avec chaque couple d'Esprits, recevait, placée comme elle l'était dans l'intérieur des deux chaînes, l'action bienfaisante d'un double courant fluidique énergique. Radieuse de bonheur, elle saisissait avec empressement l'occasion de les remercier avec effusion du concours puissant qu'ils avaient prêté à sa guérison. Elle en recevait à son tour des encouragements à persévérer dans le bien. Ceci terminé, elle essaya ses forces de mille façons; présentant son bras aux assistants, leur faisant toucher la soudure des os, elle leur serrait la main avec force, leur annonçant avec joie sa guérison opérée par les bons Esprits. A son réveil, se voyant libre dans tous ses mouvements, elle s'évanouit, dominée par sa profonde émotion!...

Quand on a été témoin de tels faits, on ne peut que les proclamer bien haut, car ils méritent d'attirer l'attention des gens sérieux.

Pourquoi donc trouve-t-on, dans le monde intelligent, tant de résistance pour admettre l'intervention des Esprits

sur la matière? Car il se trouve des personnes qui croient à l'existence et à l'individualité de l'Esprit, et qui lui refusent la possibilité de se manifester. C'est parce qu'elles ne se rendent pas compte des facultés *physiques* de l'Esprit, qu'on se figure immatériel d'une manière absolue. L'expérience démontre, au contraire, que, par sa nature propre, il agit directement sur les fluides impondérables, et par suite sur les fluides pondérables, et même sur les corps tangibles.

Comment procède un magnétiseur ordinaire? Supposons qu'il veuille agir sur un bras, par exemple : il concentre son action sur ce membre, et par un simple mouvement de ses doigts, exécuté à distance et dans tous les sens, agissant absolument comme si le contact de la main était réel, il dirige un courant fluidique sur le point voulu. L'Esprit n'agit pas autrement; son action fluidique se transmet de périsprit à périsprit, et de celui-ci au corps matériel. L'état de somnambulisme facilite considérablement cette action, par suite du dégagement du périsprit qui s'identifie mieux avec la nature fluidique de l'Esprit, et subit alors l'influence magnétique spirituelle élevée à sa plus grande puissance.

Toute la ville s'est occupée de cette guérison obtenue sans le secours de la science officielle, et chacun a dit son mot. Les uns ont prétendu que le bras n'avait point été cassé; mais la fracture avait été bien et dûment constatée par de nombreux témoins oculaires, entre autres par le docteur D..., qui a visité la malade pendant le traitement; d'autres ont dit : « C'est bien surprenant! » et s'en sont tenus là; inutile d'ajouter que d'aucuns ont affirmé que Mme Maurel avait été guérie par le diable; si elle n'eût pas été entre les mains de profanes, ils auraient vu là un miracle. Pour les spirites, qui se rendent compte du phénomène, ils y voient tout simplement l'action d'une puissance naturelle inconnue et que le spiritisme est venu révéler aux hommes.

Remarques. — S'il est des faits spirites que l'on pourrait, jusqu'à un certain point, attribuer à l'imagination, comme ceux de visions, par exemple, il n'en saurait être de même ici ; Mme Maurel n'a pas rêvé qu'elle s'était cassé le bras, non plus que les nombreuses personnes qui ont suivi le traitement ; les douleurs qu'elle ressentait n'étaient point de l'hallucination ; sa guérison en huit jours n'est pas une illusion, puisqu'elle se sert de son bras. Le fait brutal est là, devant lequel il faut nécessairement s'incliner. Il déroute la science, il est vrai, parce que, dans l'état actuel des connaissances, il paraît impossible ; mais n'en a-t-il pas été ainsi toutes les fois que se sont révélées les nouvelles lois ! C'est la rapidité de la guérison qui vous étonne ? Mais est-ce que la médecine n'a pas découvert maints agents plus actifs que ceux qu'elle connaissait pour hâter certaines guérisons ? N'a-t-on pas trouvé dans ces derniers temps le moyen de cicatriser presque instantanément certaines plaies ? N'a-t-on pas trouvé celui d'activer la végétation et la fructification ? Pourquoi n'y en aurait-il pas pour activer la soudure des os ? Connaissez-vous donc tous les agents de la nature, et Dieu n'a-t-il plus de secrets pour vous ? Il n'est pas plus logique de nier aujourd'hui la possibilité d'une guérison rapide, qu'il ne l'eût été, au siècle dernier, de nier la possibilité de faire en quelques heures le chemin qu'on mettait dix jours à parcourir. Ce moyen, direz-vous, n'est pas au codex ; c'est vrai ; mais est-ce qu'avant que la vaccine y fut inscrite, son inventeur n'a pas été traité de fou ? Les remèdes homœopathiques n'y sont pas non plus, ce qui n'empêche pas les médecins homœopathes de se trouver partout et de guérir. Au reste, comme il ne s'agit point ici d'une préparation pharmaceutique, il est plus que probable que ce moyen de guérison ne figurera pas de longtemps dans la science officielle.

Mais, dira-t-on, si les médecins viennent exercer leur

art après leur mort, ils vont faire concurrence aux médecins vivants; c'est très possible; cependant que ces derniers se rassurent; s'ils leur enlèvent quelques pratiques, ce n'est pas pour les supplanter, mais pour leur prouver qu'ils ne sont pas tout à fait morts, et offrir leur concours désintéressé à ceux qui voudront bien l'accepter; pour mieux le leur faire comprendre, ils leur montrent, qu'en certaines circonstances, on peut se passer d'eux. Il y a toujours eu des médecins, et il y en aura toujours; seulement, ceux qui profiteront des nouvelles lois que leur apportent les désincarnés auront un grand avantage sur ceux qui resteront en arrière. Les Esprits viennent *aider au développement de la science humaine,* et non la supprimer.

Dans la guérison de Mme Maurel, un fait qui surprendra peut-être plus que la rapidité de la soudure des os, c'est le mouvement du bras fracturé qui paraît contraire à toutes les lois connues de la dynamique et de la pesanteur. Contraire ou non, le fait est là; puisqu'il existe, c'est qu'il a une cause; puisqu'il se renouvelle, c'est qu'il est soumis à une loi; or, c'est cette loi que le spiritisme vient nous faire connaître par les propriétés des fluides périspritaux. Ce bras qui, soumis aux seules lois de la pesanteur, ne pourrait se soulever, supposez-le plongé dans un liquide d'une densité beaucoup plus grande que l'air, tout fracturé qu'il est, étant soutenu par le liquide qui en diminue le poids, pourra s'y mouvoir sans peine, et même être soulevé sans le moindre effort; c'est ainsi que dans un bain, le bras qui paraît très lourd hors de l'eau semble très léger dans l'eau. Au liquide substituez un fluide jouissant des mêmes propriétés, et vous aurez ce qui se passe dans le cas présent, phénomène qui repose sur le même principe que celui des tables et des personnes qui se maintiennent dans l'espace sans point d'appui. Ce fluide est le fluide périsprital que l'Esprit dirige à son

gré, et dont il modifie les propriétés par le seul acte de sa volonté. Dans la circonstance présente, on doit donc se représenter le bras de Mme Maurel plongé dans un milieu fluidique qui produit l'effet de l'air sur les ballons.

Quelqu'un demandait à ce sujet si, dans la guérison de cette fracture, l'Esprit du docteur Demeure avait agi avec ou sans le concours de l'électricité de la chaleur.

A cela nous avons répondu que la guérison a été produite, dans ce cas, comme dans tous ceux de guérison par la magnétisation spirituelle, par l'action du fluide émané de l'Esprit; que ce fluide, quoique éthéré, n'en est pas moins de la matière; que par le courant qu'il lui imprime, l'Esprit peut en imprégner et en saturer toutes les molécules de la partie malade; qu'il peut en modifier les propriétés, comme le magnétiseur modifie celles de l'eau, et lui donner une vertu curative appropriée aux besoins; que l'énergie du courant est en raison du nombre, de la *qualité* et de *l'homogénéité* des éléments qui composent la chaîne des personnes appelées à fournir leur contingent fluidique. Ce courant active probablement la sécrétion qui doit produire la soudure des os, et amène ainsi une guérison plus prompte que lorsqu'elle est livrée à elle-même.

Maintenant l'électricité et la chaleur jouent-elles un rôle dans ce phénomène? Cela est d'autant plus probable que l'Esprit *n'a point guéri par un miracle,* mais par une application plus judicieuse des lois de la nature, en raison de sa clairvoyance. Si, comme la science est portée à l'admettre, l'électricité et la chaleur ne sont pas des fluides spéciaux, mais des modifications ou propriétés d'un fluide élémentaire universel, elles doivent faire partie des éléments constitutifs du fluide périsprital; leur action, dans le cas présent, est donc implicitement comprise, absolument comme

quand on boit du vin, on boit nécessairement de l'eau et de l'alcool.

ALLAN KARDEC.

(Extrait de la *Revue Spirite.*)

MANIFESTATIONS DE GÊNES.

Les bruits occultes, coups frappés, ingrédients lancés, qui ont dernièrement fait courir les braves incrédules de Poitiers, de Marseille et de plusieurs autres petites villes, viennent également de mettre en émoi la population de Gênes.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en reproduisant le récit de ces faits tel que l'ont publié les *Annales du spiritisme en Italie,* de Turin.

A. B.

Le *Movimento* du 20 mai, qui se publie à Gênes, donnait à ses lecteurs l'article suivant :

« Hier, la rue qui va de Pammatone à Piccapietra et qui porte le nom de *Vico dei Cannoni* était en émoi, parce que les Esprits se manifestaient dans une des misérables maisonnettes qui la composent.

» La scène de diablerie se passe au troisième étage, la victime est une jeune fille qui va dans la maison coudre des bottines. Les Esprits sont tantôt dedans, tantôt dehors. Lorsqu'ils sont dehors ils lancent des pierres qui brisent les fenêtres, atteignent l'enfant, endommagent les meubles et la vaisselle du propriétaire. Lorsqu'ils sont dans la maison, la jeune fille reçoit, si elle est seule dans une chambre, des soufflets de mains invisibles ; c'est elle du moins qui le dit.

» Quant à ce qui touche les pierres, il est certain qu'il y en a de lancées, et même d'un volume fort respectable. Ce sont ordinairement des morceaux d'ardoise et de brique ; il est inutile d'ajouter qu'il serait dangereux d'en être atteint. Personne ne sait d'où ils partent. Les habitants de la maison affirment s'être placés aux fenêtres qui font face à l'appartement infesté, avoir surveillé avec l'attention la plus minutieuse, et n'avoir cependant jamais vu qui lançait les projectiles.

» Comment expliquer ces choses? L'un dit ceci, l'autre dit cela. Ce qui est sûr, c'est que, hier, la jeune fille a été amenée devant l'église de Sainte-Catherine où elle a été bravement exorcisée. Si les Esprits n'en veulent qu'à elle c'est un signe évident qu'ils l'ont ensorcelée.

» Espérons que les conjurations de ces bons exorcistes obtiendront leur effet et que les Esprits ne prendront plus leur plaisir à jeter des pierres et à frapper une pauvre innocente.

» Ces phénomènes sont de ceux que le moyen-âge mettait sur le compte du *malin;* mais depuis qu'il s'est fait vieux il serait temps de le mettre en jugement.

» Toute plaisanterie à part, le phénomène de *Vico dei Cannoni* est digne d'études. Nous avons à Gênes un brave spirite, un thaumaturge en renom qui pourrait s'en occuper sérieusement. C'est l'avocat Verga. Nous espérons qu'il voudra bien illustrer ce fait de quelques-unes de ses savantes investigations. »

Le journal *il Popolo Italiano* publiait le petit article suivant dans son numéro du 22 mai :

« *Un phénomène expliqué.*— Le phénomène des prouesses faites par les *Esprits* dans une petite rue adjacente à la montée de *Piccapietra*, dont on a fait tant de bruit par la ville, et qui a été rapporté par quelques journaux, n'a d'autre origine qu'un accès de folie d'une pauvre enfant de douze ans. Elle a été conduite à l'hôpital de Pammatone, où elle a reçu les soins nécessaires.

» Le docteur Paoli put constater la faiblesse d'esprit de cette jeune fille qui croyait voir tomber dans sa chambre des pierres, des morceaux de charbon, des citrons pourris, et qui recevait des soufflets de *mains invisibles*. Des pierres et des morceaux de charbon ont, en effet, été trouvés dans la chambre où elle restait, et ont été déposés à la questure ; mais si l'on ne peut découvrir de quel point et par quelles mains ils ont été lancés contre l'enfant, on ne saurait en conclure que c'est l'*œuvre des Esprits*. En effet les verres brisés aux fenêtres prouvent clairement que ces projectiles ont été lancés de la rue, des maisons voisines, ou des toits, comme cela est arrivé dans d'autres circonstances semblables.

» Il est bien constaté que la pauvre enfant, Madeleine Rimas , qui a donné naissance au récit diffus de l'apparition

des *Esprits* dans la petite rue *Agugliotti*, n° 5, voisine de celle des *Canons* à la montée de *Piccapietra*, est atteinte d'aliénation mentale. Ce déplorable état de santé explique les *merveilles spirites* dont on fait grand bruit parmi le peuple, et dont certains journaux ont fait mention. »

Il Corriere Mercantile et le journal *Genova* du 23 mai 1865 publièrent ce qui suit :

« Sources de la malice, aliments de l'ignorance et de la superstition des masses qui font voir, à la dérobée, de prétendues apparitions de *saints* et de Madone à travers les vitres de quelque maisonnette ! Vieilles images en larmes ou en sueurs, follets et Esprits malfaisants qui établissent leur demeure dans des maisons en ruine ou dans le corps des hommes ! Nous venons d'avoir, dans notre ville, un exemple de ce *dernier genre*. Dirons-nous quelle frayeur a couru par la populace ? Preuve (trop grande hélas !) combien nous avons encore à faire pour chasser ce monstre horrible qu'on nomme l'*Ignorance*.

» Ces jours derniers, le bruit courut qu'une jeune fille de 14 ans, demeurant à la montée des *Canons*, était sous le poids d'un sort. La pauvre enfant recevait, d'êtres invisibles, des soufflets qu'on entendait dans le voisinage, des morceaux de pierre (ceci n'est pas imaginaire) qui pleuvaient de tous côtés dans la maison, tellement que la malheureuse appelait au secours afin qu'on vint la soustraire à son martyre, etc., etc... Quelle fut la cause du sort ? C'est elle qui va nous l'apprendre.

» Un de ces jours, elle trouva un jeune homme de tournure agréable, à l'œil fascinateur (on comprend que c'était le démon sous une forme humaine), qui lui murmura à l'oreille quelques paroles malhonnêtes, auxquelles elle répondit dédaigneusement. A partir de ce moment, elle fut prise d'une grande chaleur à la tête, puis assaillie par les soufflets et les morceaux de pierre. Dans toutes ces scènes, y avait-il des *compères* intéressés à donner une apparence de vrai à ce qui se passait ? La preuve en est évidente dans les vitres brisées par les pierres lancées de l'autre côté de la rue. L'autorité, comme on le pense, intervint, fit les recherches convenables dans les maisons d'où, selon toutes suppositions, les pierres avaient été lancées ; elle poursuivit même ses investigations jusque sur les toits. En attendant elle confia la prétendue obsédée à la garde de l'hospice, afin de venir à

bout de quelque chose, et pour, en même temps, faire disparaître la cause du rassemblement populaire. La rue était, en effet, tellement encombrée samedi soir que le passage était intercepté ; une pluie vint mettre fin à cette scène qui, par les discours stupides qu'on entendait, rappelait le moyen-âge. Quel était le but des fauteurs secrets de ces faits détestables, en voulant perpétuer dans les masses les préjugés et la superstition ? »

Nous donnons maintenant les renseignements envoyés à la Société spirite de Turin, par le docteur Gatti, directeur de l'Institut homœopathique de Gênes.

A Monsieur NICÉFORO PHILALÈTHES,

Président de la *Société des études spirites de Turin.*

Gênes, le 23 mai 1865.

I.

Monsieur et très honoré frère,

Aussitôt que j'eus connaissance de pierres lancées dans une maison par une force invisible, je me transportai sur les lieux avec le dessein de constater par moi-même les faits annoncés ; mais, vu la foule et les gardes de la sûreté publique qui occupaient la rue et la maison, il me fut impossible de faire les recherches que j'aurais désiré. L'indisposition de l'avocat Verga, avec lequel j'ai quelques rapports, et qui remplit aujourd'hui les fonctions de questeur, ainsi que d'autres circonstances particulières m'empêchèrent d'arriver à mon but par une autre voie. Ce n'est que ce matin, à 10 heures, que j'ai pu pénétrer dans l'appartement en question, au troisième étage du n° 5 de la rue Agugliotti. Une famille dans la misère habite ce pauvre logement. La femme travaille et coud des espèces de chaussons ; avec elle se trouvent deux jeunes filles, dont l'une âgée de treize ans, et appelée Rimassa, paraît être médium. C'est là qu'on se réunit, et qu'on travaille pour le compte des cordonniers.

Le 18 courant, dès le matin, commencèrent les manifestations qui firent tant de bruit par la ville. Les dit-on habituels suivirent leur chemin ; elles durèrent jusqu'au 20 de ce mois. Aujourd'hui donc, j'ai pu voir la maîtresse de la maison ; j'ai eu avec elle une longue conversation, et j'ai reçu les renseignements convenables. Le récit suivant est donc de cette femme qui a été témoin oculaire.

Le 18 au matin, tandis qu'elle, la jeune Rimassa et l'autre jeune fille étaient occupées à leurs travaux habituels, des projectiles furent lancés contre la fenêtre de la petite salle d'entrée, et tombèrent dans la maison. Les ouvrières coururent à la fenêtre crier contre les voisins qu'elles accusaient de ce badinage. Peine inutile. Les projectiles ne cessèrent toute la journée de frapper contre la maison, et de briser toutes les vitres des croisées. On surveilla en vain. Les gardes de la sûreté publique intervinrent, mais ne purent découvrir d'où on lançait les projectiles qui consistaient en pierres, décombres, charbon, morceaux de brique et d'ardoise. On remarqua que si la Rimassa passait devant la fenêtre, le nombre des projectiles redoublait ; elle était surtout atteinte à la tête, mais il ne restait ni contusion ni douleur. On remarqua aussi qu'un morceau de brique la frappa au front sans lui faire aucun mal, et sans laisser d'autres traces qu'un peu de terre.

Cette femme me dit, en outre, qu'on ne put découvrir la provenance des projectiles lancés, parce qu'ils ne devenaient visibles que du moment où ils entraient par la fenêtre.

A la soirée tout cessa.

Le lendemain, 19, répétition des mêmes phénomènes. Les projectiles étaient de la même nature, mais d'un plus gros volume ; ce jour-là on remarqua que tout phénomène cessa pendant l'absence de la Rimassa qui était sortie pour faire une commission : à sa rentrée les mêmes faits se reprodui-

sirent. En même temps le bruit se répandit qu'elle était possédée. Ses parents et ses amis la conduisirent à l'église pour la faire exorciser ; mais rien ne fit.

Les cancans sont nombreux ; les journaux voient le fait à travers leur prisme. La police surveille et fait des recherches inutiles.

La suite à demain.

II.

Gênes, 25 mai 1865.

Monsieur et très honoré frère,

J'aurais dû continuer hier à vous donner des renseignements au sujet de l'affaire de la jeune Rimassa. Je n'ai pas encore pu avoir de la questure et de l'hôpital les éclaircissements que je désirais obtenir.

J'ajouterai ce qui suit à ma lettre précédente :

Le 20, le maître de la maison qui est un pauvre ouvrier, s'abstint de sortir dans le but de découvrir ceux qui lançaient les projectiles ; dans ce but il mangea même sur une table placée près de la fenêtre par laquelle les pierres étaient lancées, et observa attentivement. Sa vigilance fut vaine, car le phénomène changea de nature. Pendant que la Rimassa traversait la petite salle pour aller dans la cuisine, au moment où elle était à deux pas environ du maître, elle reçut un soufflet qui la fit chanceler et jeter un cri. Cet homme certifie avoir entendu le bruit du soufflet.

Cette journée se passa ; de nombreux soufflets, dont le bruit semble avoir été entendu des personnes présentes, furent donnés à cette jeune fille. Sur la soirée, un médecin vint et déclara que la Rimassa n'avait pas l'esprit sain ; elle fut conduite par la police à l'hôpital de Pammatone. Sa

sortie mit fin aux manifestations. Tels sont les renseignements que j'ai pu obtenir, sur les lieux mêmes, de deux personnes qui se disent témoins oculaires. Je ne veux pas prendre la responsabilité de cette narration que je ne fais que reproduire. On dit que la Rimassa est à la Clinique médicale ; j'espère donc avoir demain des renseignements exacts d'un médecin, de mes amis. Je prendrai aussi à la questure toutes les informations possibles ; aussitôt que je les aurai recueillies, j'en instruirai la Société spirite que vous présidez si dignement.

III.

Gênes, 8 juin 1865.

Monsieur et très honoré frère,

Je vais compléter le récit des événements arrivés à Gênes, et dont je vous ai entretenu dans mes deux lettres précédentes.

L'indisposition de M. l'avocat Verga ne m'a pas permis de le voir, et d'entendre de sa bouche même les renseignements que j'aurais désiré. Je l'ai fait questionner par son médecin. M. Verga pense que ces manifestations ont été l'œuvre de personnes intéressées, afin de faire croire en quelque miracle, en des démons qu'on chasserait, et autres choses semblables. Après que la jeune Rimassa eût été transportée à l'hôpital, on répandit le bruit qu'elle était gravement malade, qu'elle était morte et plus tard qu'elle était folle et qu'on l'avait transportée à Manicomio. Il n'y a rien de vrai dans tout cela. N'ayant pu voir le médecin qui se trouve à la Clinique, je suis allé à l'hôpital de Pammatone. Voici ce que j'ai appris : la Rimassa a été transportée, par ordre de la questure, à l'hôpital où elle a été surveillée pendant trois jours, non pas à la Clinique, mais avec les autres malades.

Pendant ces trois jours, elle ne présenta aucun signe de maladie ; les manifestations n'eurent pas lieu. Elle fut alors congédiée et se rendit à son domicile où elle resta tranquille et en parfaite santé pendant deux jours, au bout desquels un de ses oncles l'emmena à Savone. Elle est encore dans cette ville et dans des conditions normales, m'a-t-on dit. Ces renseignements m'ont été donnés verbalement par un de mes vieux amis, employé depuis longtemps à l'hôpital de Pammatone, homme intègre et versé dans l'étude de notre doctrine : c'est M. Jacques Rica, qui lui parla et la vit tous les jours tant à l'hôpital que chez elle. Elle lui confirma avoir reçu des soufflets d'une main invisible, avoir été atteinte plusieurs fois par des projectiles qui ne lui firent aucun mal ; elle lui dit aussi que de semblables choses ne lui sont jamais arrivées que dans la maison où elle allait travailler.

Docteur PIERRE GATTI,
Directeur de l'Institut homœopathique de Gênes,
membre correspondant.

(Annali dello spiritismo in Italia) — Traduction
de C. GUÉRIN.

Communications médianimiques.

LES HOMMES PRIMITIFS

L'homme n'est qu'un anneau de la création; au-dessus de lui, des êtres supérieurs et plus parfaits; au-dessous, des êtres inférieurs et moins parfaits. Rien n'est isolé dans la grande maison de Dieu; qui cherche à s'isoler est souvent puni de sa sagesse égoïste.

La pensée qui présida à la création, non-seulement de la terre, mais de tout l'univers, est une, indivisible et parfaite dans sa puissance, bien qu'elle ne semble pas toujours telle, à nos regards, dans ses effets. Il y a autant de distance entre l'homme moins avancé et l'homme plus parfait qui domine le premier d'une grande hauteur, qu'il y en a entre le plus parfait des animaux et le moins parfait des hommes (1). Remarquez que je parle de l'homme comme de la créature type, faite à l'image de Dieu, ornée d'un Esprit capable de perfectionnement et de progrès moral.

Entre l'époque de la congélation de la croûte terrestre et l'ère historique la plus ancienne, il s'est écoulé des milliers de milliers de siècles.

Les premières humanités qui passèrent sur la terre n'eurent pas le temps de laisser sur le sol des traces d'où les humanités suivantes auraient pu conclure à leur existence. Elles étaient brutes et dominées par la force, ne cédant rien

---

(1) Cette pensée me rappelle celle de Montaigne : « Il y a plus de différence de tel homme à tel homme que de tel animal à tel homme. »

(Note du traducteur.)

ni à l'intelligence, ni à l'amour, dont elles n'avaient connaissance que dans ses manifestations les plus matérielles. Les premiers hommes étaient chasseurs par excellence; leur vie n'était qu'une lutte continuelle contre les éléments réfractaires à leur volonté, contre des bêtes féroces et sauvages dont les races sont inconnues aux générations actuelles. Bien qu'il fût, en principe, le roi de la création, l'homme était leur première victime. Il dut subir dans ses apparitions successives sur notre globe d'horribles cataclysmes qui anéantirent presque entièrement sa race.

Les hommes fossiles qu'on va bientôt découvrir doivent se diviser en trois classes : la première, celle qu'on trouvera dans les dernières couches géologiques, est entourée d'instruments de fer et de cuivre; la seconde, plus ancienne, est entourée d'ustensiles de pierre et de bois; la troisième, qu'on rencontrera surtout dans les terrains que la mer abandonnera successivement au nord de l'Europe et de l'Amérique, est la plus ancienne de toutes les races humaines terrestres. D'une taille gigantesque, elle vécut avec les générations d'animaux de l'époque chaude, de l'époque des Antracotères et des Piésiosaures.

La création est continuelle et l'Esprit des bêtes ne meurt pas. Il avance dans ses évolutions, occupe des maisons meilleures, et tandis que, dans les degrés inférieurs, de nouveaux êtres viennent à la vie, il parcourt la série successive d'existences indéfinies à travers les temps, les mondes, les planètes, toujours avançant, toujours s'améliorant et toujours habitant des mondes plus parfaits, selon l'ordre des progrès respectifs.

La création continuant toujours rend nécessaire, inévitable, l'impulsion continuelle vers le progrès des êtres créés les premiers. L'homme a atteint l'ordre des existences supé-

rieures, bien que notre séjour terrestre soit dans l'ordre des humanités planétaires les moins avancées.

Voilà tout ce que je puis vous dire à ce sujet. Quant à savoir si les premiers hommes avaient un langage, il est hors de doute que leur seule qualité d'hommes leur donnait un Esprit intuitif, peu ou beaucoup. Les rares traces qu'on rencontre des langues des peuples historiques vous indiquent le peu de probabilité qu'il y a de découvrir celles des langues que parlaient les premières humanités de votre terre. La représentation figurée du premier langage de l'homme ne saurait exister, car, pour l'inventer, il lui aurait fallu une intelligence qu'il ne possédait pas encore. Les plus antiques représentations de la pensée humaine sont les pierres amoncelées, les fossiles et les roches taillées.

Leur religion était un mélange de fétichisme éclairé parfois des lueurs confuses des vérités révélées par Dieu aux meilleurs parmi eux. Les *voyants* se trouvent en tout temps et en tous lieux dans les différentes humanités. Ils sont les canaux par lesquels la lumière du Créateur descend aux différents ordres de ses créatures pour les créer de nouveau, si l'on peut ainsi s'exprimer. Dans son passage à travers les passions humaines, la parole de Dieu ne conserve pas sa pureté; de là une rénovation nécessaire de la lumière et des enseignements; c'est ce que nous voyons en effet dans les temps historiques.

Mais, si vous voulez suivre un de mes conseils, faites tous vos efforts pour vous élever dans l'ordre moral, et vous verrez, non pas seulement l'histoire de l'humanité, mais celle aussi de la création tout entière écrite dans tout l'univers en caractères indélébiles et resplendissants. Alors, émerveillés, vous direz hautement : *Cœli enarrant gloriam Dei!*

L'Esprit de vérité.

(Annali dello spiritismo in Italia.)—Traduit par C. Guérin.

LE CORPS ET L'ESPRIT

Toulouse. — ***Médium : Mlle S.....***

« Ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille l'homme, mais ce qui en sort. » Vous ne sauriez trop méditer ces paroles, car vous pouvez y voir bien plus qu'une explication purement matérielle.

Le corps est à l'Esprit ce qu'est le poignard à l'assassin : un instrument et rien de plus. Ce n'est pas le poignard qui pousse l'assassin à accomplir son crime : c'est lui-même, c'est sa volonté ; mais le poignard est l'instrument dont il se sert pour assouvir le crime. Tout crime prémédité est conçu.

Lorsque le crime est accompli, le poignard devient un instrument d'effroi, de crainte et de remords ; de même l'Esprit hait et repousse le corps, instrument de ses crimes. Mais, de même que le criminel endurci fait taire cette crainte et étouffe la voix de ses remords sous le poids de nouveaux forfaits, de même beaucoup d'Esprits aveuglés et endurcis dans le mal font sans cesse accomplir à leur corps toutes les mauvaises pensées, tous les mauvais penchants qui leur sont suggérés tant par l'union de l'Esprit au corps que par l'Esprit lui-même.

Le corps n'est qu'un instrument passif, obéissant à la volonté de l'Esprit qui profite des aptitudes qui lui sont accordées par sa réunion à un corps matériel auquel il transmet ses sensations. Il lui donne en retour les souffrances de la vie.

C'est donc sa pensée et non son corps que l'homme doit s'appliquer à maîtriser : conservant ses pensées pures, son cœur restera pur et son corps aussi.

L'orgueil, la haine, la médisance sont les moteurs des grandes passions humaines. Que l'homme ne cherche-t-il

pas à abaisser son orgueil dans sa petitesse ! Qu'est-il donc lui ? Que peut-il être ? Que peut-il faire ? Que peut-il empêcher ? Hommes orgueilleux, courbez vos fronts ! Et pour cela vous n'avez qu'à regarder dans votre propre cœur ; vous y trouverez assez de cendres pour vous couvrir la tête !

La haine met la désunion partout ; elle brouille les familles, les peuples, les nations. L'envie et la médisance lui font toujours escorte. Elles ne germent jamais l'une sans l'autre ; elles sont fécondes et leurs rameaux sont nombreux. Lorsqu'elles entrent dans le cœur d'un homme, s'il n'a le courage de les broyer, elles le dévorent, le consument et étendent au dehors leurs rameaux empoisonnés ; elles flétrissent tout ce qui se trouve à leur portée, frappant les uns, déchirant les autres ; elles mettent le désordre partout.

Esprit, courage ! Pour si puissantes que soient ces passions, tu peux et tu dois les vaincre. Ne te laisse pas envahir, repousse et écrase avec fermeté. Naissantes ou à leur maturité ces passions ont en toi-même un germe qu'il faut arracher. Tu le peux, tu le dois. Compare la tranquillité de ton âme après une journée bien accomplie avec l'inquiétude et le remords qui te dévorent quand tu t'es laissé dominer par tes mauvais penchants. Oh ! tu les as goûtées ces joies ineffables du ciel ! Pourquoi donc tes efforts ne tendent-ils pas à les reconquérir. La paix, la tranquillité, la confiance, voilà l'apanage des élus ; le remords, l'orgueil froissé et la haine sont celui des coupables : vois, compare et choisis.

L'Esprit progresse à l'état d'Esprit et seulement alors pour lui est le vrai progrès. Mais il doit sanctionner son progrès en triomphant des épreuves matérielles qu'il lui faut subir. Il répugne le plus souvent à l'Esprit qui connaît sa faiblesse de s'armer d'un instrument qui, s'il ne résiste, lui promet des tortures, des souffrances qu'il ignore mais

qu'il pressent. Il craint l'épreuve, parce que lui, léger, vaporeux, n'aspirant qu'à s'élever sans cesse dans l'étendue et dans l'espace, il se voit enchaîné à un corps, rivé sur une terre, soumis, obéissant à des conséquences qu'il ne peut éviter. Il n'ignore pas, au moment de prendre un corps pour subir une épreuve, combien il a en lui de penchants qui, nuls à l'état d'Esprit (nuls sous le rapport des conséquences matérielles) deviendront effectifs quand il aura à leur disposition des organes matériels dont ils se serviront pour commettre des actions mauvaises et qu'il en sera responsable s'il ne lutte pas sans cesse pour vaincre non son corps mais ses penchants. Il sait que l'être qu'il va animer n'est rien, que cet être aura la vie en lui, et qu'ennemi de lui-même, il combattra sans cesse contre lui.

Dans cette dissertation, je ne prétends pas dire que certains Esprits n'ont pas l'inconscience de la réincarnation : mais ces Esprits appartiennent à un degré moins élevé. Je crois que cette dernière phrase peut servir de réponse à ceux qui nient la réincarnation. Les Esprits qui nient cette grande loi sont ou des Esprits inférieurs qui n'en ont pas eux-mêmes conscience et la subissent sans la connaitre et sans s'en rendre compte, ou des Esprits mauvais cherchant à induire en erreur des incarnés qui n'en subiront pas moins, bon gré, mal gré, les conséquences de cette grande loi.

Un Esprit sympathique.

LA LIBERTÉ

Bordeaux. — *Médium : Mme C.........*

Liberté, où est ton temple? je le cherche en vain. Est-ce que sur la terre on ne t'en a pas édifié? Pourtant j'entends toutes les bouches proclamer ton heureuse influence pour le bonheur de tous! Ton nom est mêlé à tous les discours élo-

quents de nos orateurs modernes; la presse te consacre chaque jour l'encens de son affectueux dévouement et de son prosélytisme; toutes les poitrines tressaillent au souvenir de tes antiques exploits; tous les cœurs palpitent de joie, d'amour et d'espoir en prononçant ton nom béni, et je ne te vois nulle part.

Réponds-moi, où es-tu, que je t'offre mes hommages!

« Je ne suis pas sur la terre; c'est en vain que tu te fatigues à me chercher; je trône dans l'immensité. L'espace m'appartient, l'espace avec ses mondes innombrables, ses resplendissants soleils, ses jardins merveilleux, ses images gracieuses, ses multitudes d'Esprits errants, voltigeant en tous sens autour de moi, m'effleurant de leurs ailes transparentes, se reposant à mes pieds, couronnant ma tête d'un diadême étincelant, se jouant dans mes cheveux comme le papillon sur les fleurs. Libre de la liberté fraternelle qui unit, ici, par l'amour, toutes les créatures sorties des mains puissantes de Dieu, je suis bien ici; je n'ai pas d'ennemis; nul ne songe à me détrôner; je vis heureuse, en paix, dans le royaume de mon père.

» Je suis descendue quelquefois sur la terre et n'ai pu y rester; on m'abreuvait d'outrages et de calomnies; on dressait en mon nom des instruments de mort, et on me faisait baigner dans des flots de sang; j'étais assourdie par les hurlements d'une foule en délire; j'ai bien souffert, mais Dieu m'a rappelée à lui. Je ne retournerai parmi les hommes que lorsque le spiritisme leur aura fait pratiquer ma sainte devise : *amour et charité;* et quand ils auront compris que la vraie liberté ne viendra qu'à ce prix habiter parmi eux, ils feront tous leurs efforts pour mériter mon avènement, et je m'abriterai sous leur tente, quand ils seront unis par les liens de la vraie fraternité. »

Bordeaux. — Imprimerie Chaynes et Malichecq, c. d'Aquit., 57.

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC *sur le Spiritisme*

Ces ouvrages se trouvent à Paris, chez MM. DIDIER et Comp., quai des Augustins ; — LEDOYEN, galerie d'Orléans (Palais-Royal) ; — au bureau de la *Revue spirite*, rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes ; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 fr., ou 10 centimes chacun ; par la poste, 2 fr. 60.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME ? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits. — 6e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Grand in-18. Prix : 1 franc ; par la poste, 1 fr. 20.

LE LIVRE DES ESPRITS *(Philosophie spiritualiste)*. — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 13e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr. — Edition in-8° de 500 pages 6 fr. ; par la poste, 6 fr. 80.

LE LIVRE DES MÉDIUMS *(Spiritisme expérimental)*. — Guide des médiums et des évocateurs ; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du spiritisme ; 6e édition — Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr.

VOYAGE SPIRITE EN 1862, par M. Allan Kardec, contenant : 1° les observations sur l'état du spiritisme ; 2° les instructions données dans les différents groupes ; 3° les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8°, format et justification de la *Revue spirite*. — Prix : 1 fr. pour toute la France ; pour l'étranger, le port en sus.

IMITATION DE L'ÉVANGILE selon le spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie. — Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

LE CIEL ET L'ENFER, ou la justice divine selon le spiritisme. Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

OUVRAGES DIVERS SUR LE SPIRITISME (1)

Histoire de Jeanne Darc, dictée par elle-même à Mlle Ermance Dufaux, alors âgée de 14 ans. Grand in-18. Prix : 3 fr.; *franco*, 3 fr. 50 c.

Fables et poésies diverses, par un Esprit frappeur. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.; *franco*, 2 fr. 50 c.

Réflexions sur le spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs, par J. Chapelot. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Appel des vivants aux Esprits des morts, par E. Edoux. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. — Lyon, bureau de la *Vérité*, 48, rue de la Charité.

Sermons du R. P. Letierce, réfutés par un spirite de Metz. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Réponse aux sermons du P. Nicomède, par J. Guérin. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Les Miracles de nos jours, par Auguste Bez. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 20.

L'Education maternelle, par Mme Collignon. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Révélations sur ma vie surnaturelle (3e édition), par D. D. Home. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

La guerre au Diable et à l'Enfer, par Jean de la Veuze. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Comment et pourquoi je suis devenu spirite? par J.-B. Borreau. Prix : 2 francs.

Lettre d'un vieux spirite à un jeune avocat, par J.-B. Borreau. Prix : 50 centimes.

Almanach spirite pour 1865, 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Désarroi de l'empire de Satan, par A.-L. Salgues. Prix : 1 fr.

La pluralité des existences de l'âme, par André Pezzani. 1 fort vol. Prix : 3 fr. 50 c.

Entretiens familiers sur le spiritisme, par Mme Emilie Collignon. Brochure in-8°. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20. — Bordeaux, aux bureaux de l'imprimerie A. Lefraise, 56, rue Sainte-Catherine.

Les Ombres, méditations philosophiques, par Hilaire. Prix : 2 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

La Revue spirite. Paris, directeur-gérant, Allan Kardec; 1 fois par mois. — France et Algérie, 10 fr. par an.

La Vérité. Lyon; directeur-gérant, E. Edoux; hebdomadaire.—Lyon, 7 fr. par an; départements et Algérie, 9 fr.

L'Avenir. Paris; directeur-gérant, Alis d'Ambel; hebdomadaire. — France et Algérie, 9 fr. par an.

L'Echo d'Outre-Tombe. Marseille; directeur-gérant, P. Gillet; hebdomadaire. — France et Algérie, 10 fr. par an.

(1) Pour recevoir *franco* ces divers ouvrages, adresser le montant en bons sur la poste au nom du directeur-gérant.

Bordeaux. — Maison Chaynes et Malichecq, c. d'Aquitaine, 57.